OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

FRANCE BOIS FORÊT, INTERPROFESSION NATIONALE

Prix de vente des bois sur pied en forêt privée

INDICATEUR 2022

LES MARCHÉS 2021

- Chêne
- Hêtre
- Douglas
- Épicéa commun
- Épicéa de Sitka
- Sapin pectiné
- Pin maritime
- Pin laricio
- Pin sylvestre
- Peuplier

HISTORIQUE **2004 - 2021**

COURBES **PRIX**

ECART/ MOY. **NATIONALE**

©Adobestock

Société Forestière
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

ASFFOR
SOCIETES ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE

Avec le soutien de
FRANCE BOIS FORÊT INTERPROFESSION NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ..... p. 4

SYNTHÈSE ..... p. 5

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ..... p. 6

La Veille Économique Mutualisée de la filière Forêt-Bois (VEM-FB)

L'INDICATEUR 2022 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

I. Les indices agrégés du prix des bois ..... p. 8
   a. Indice général
   b. Toutes essences résineuses

II. Les indices par essence ..... p. 10
   a. Chêne ..... p. 10
   b. Hêtre ..... p. 11
   c. Douglas ..... p. 12
   d. Épicéa commun ..... p. 13
   e. Épicéa de Sitka ..... p. 14
   f. Sapin pectiné ..... p. 15
   g. Pin maritime ..... p. 16
   h. Pin laricio ..... p. 17
   i. Pin sylvestre ..... p. 18
   j. Peuplier ..... p. 19

ANNEXE 1 ..... p. 20

a. Origine des données : la base "Experts Forestiers de France" (EFF)
b. Mode de calcul des prix

ANNEXE 2 ..... P. 21

a. L'ASFFOR
b. Les Experts Forestiers de France
c. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

INTRODUCTION

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts.

Elle réunit 24 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, graines et reboiseurs – à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et à la première et seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois (caisses, palettes et emballages légers).

Signataires de l'Accord interprofessionnel, elles agissent toutes afin d'identifier les programmes innovants et indispensables à l'intérêt général et à son développement économique.

Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française et la promotion des multiples usages du matériau bois :

- **La promotion technique,**
- **La recherche & développement et l'innovation,**
- **Le suivi de l'activité des marchés,**
- **L'éducation à l'environnement,**
- **La sensibilisation du grand public à la récolte forestière et la gestion durable.**

L'interprofession nationale a été la première en France à créer sa fondation sous l'égide de la Fondation de France. Son objet est de soutenir des projets dont le matériau bois issu de nos forêts est au service des monuments historiques et du patrimoine en général.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

En 2016, France Bois Forêt a conclu un partenariat PUBLIC-PRIVÉ avec quatre ministères et le CODIFAB (taxe parafiscale Ameublement et bois construction) pour créer un outil inédit : la Veille Economique Mutualisée de la filière Forêt-Bois qui a pour but de regrouper toutes les données existantes et de concevoir et réaliser des indicateurs, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque opérateur de la filière de comprendre les marchés et leurs évolutions, d'anticiper les tendances et d'agir en conséquence.

Dans ce contexte, **l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF) - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts**, se sont rapprochés pour créer et produire **l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée** avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits commercialisés. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis 17 ans.

Les données de base de l'indicateur sont issues des ventes groupées de bois sur pied réalisées par Experts Forestiers de France. Ces ventes se déroulent sur tout le territoire, dans des conditions transparentes de marché avec une confrontation organisée entre l'offre et la demande, un même cahier des charges et des modalités de cubage identiques.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa neuvième parution, les résultats de l'année 2021.

Cet indicateur intéresse un large public : les investisseurs en forêt aussi bien particuliers qu'institutionnels, les gestionnaires, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction qui s'imposent pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

L'indicateur des ventes de bois en forêt privée est produit par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, en partenariat avec l'ASFFOR et les Experts Forestiers de France, dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale France Bois Forêt.

SYNTHÈSE

Les experts forestiers, membres d'Experts Forestiers de France – EFF – organisent chaque année des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels.

En 2021, à côté d'autres modes de vente (gré à gré et contrats notamment), ils ont mobilisé et mis sur le marché lors de ces ventes groupées plus de **1,7 million de m³** en progression sur les deux dernières années, en particulier en bois d'œuvre.

Après le ralentissement d'activité lié à la crise de la COVID 19, la reprise a entraîné une demande vigoureuse en 2021 qui a conduit les experts forestiers et leurs clients à proposer des volumes significatifs.

Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2021 plusieurs constats :

- **L'offre 2021 est plus importante sur la majorité des essences** résineuses et feuillues, par rapport à 2020 où la crise du COVID 19 mais également les crises sanitaires (scolytes dans l'est de la France) avaient conduit à mettre différemment ces bois en marché ;
- **Le marché est très actif**, avec plus de 90 % des volumes vendus en feuillus et 95 % en résineux, soit **1,5 million de m³ vendus**, ce qui confirme la forte demande des acheteurs ;
- **L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de 34 % en 2021 à comparer à la hausse de 2 % en 2020 après la baisse de 10 % en 2019 ;**
- Le prix du bois, toutes essences, est de **81 €/m³ en 2021** (contre 61 € / m³ l'année précédente) ; c'est le plus haut niveau atteint depuis 2001, début des analyses de l'indice.

La forte progression de l'indice général en 2021 est soutenue par toutes les essences :

- **En Feuillus, très nette hausse du Chêne,** bonne reprise du Hêtre et du Peuplier tandis que le Frêne se stabilise.
- **En Résineux, très nette hausse du Douglas,** progression du Pin maritime et reprise de l'Épicéa commun et du Sapin.
- Faible marché des bois d'industrie et d'énergie feuillus.

©Atlanbois

Rappel

En 2021, l'indice général est en nette progression de 34 % portée par toutes les essences, avec les plus fortes augmentations en Chêne et Douglas alors que l'offre de bois est elle aussi en hausse.

Précisions méthodologiques

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux, lesquels sont présentés dans des cartes.
L'annexe 1 détaille le mode de calcul des prix.

Contexte 2021

Après la forte récession de l'économie mondiale en 2020 (baisse du PIB mondial de 3,5 %) due à la COVID 19, les politiques économiques et sanitaires déployées ont permis une reprise vigoureuse de l'activité en 2021. La croissance au niveau mondial a ainsi atteint 5,5 %.

En zone Euro, la croissance est de l'ordre de 5,2 % (après 6,8 % de baisse), avec des disparités : forte reprise en France (7 %) et en Italie ou en Espagne (6 %), mais moins franche en Allemagne (3,1 %).

Du fait des délais nécessaires pour remettre en route les outils de production et d'une logistique désorganisée (fret maritime tout particulièrement), cette forte croissance a conduit à des pénuries de matières premières et de composants à travers le monde.

En France, la reprise a été nette dans le secteur du bâtiment (secteur clef pour la filière bois) après la chute de 2020 ; le nombre de permis de construire atteint 471.000 et retrouve le niveau de 2018/2019. Les réalisations sont toutefois confrontées à la hausse des prix des matières premières, voire à leur pénurie.

Rappel des éléments clés de la filière Forêt-Bois fournis par la VEM-FB

La Veille Economique Mutualisée (VEM) de la filière Forêt-Bois est un projet porté par France Bois Forêt, France Bois Industries Entreprises et le Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (CODIFAB) pour le compte des organisations interprofessionnelles et des pouvoirs publics à travers les Ministères de l'Agriculture, de l'Industrie, du Logement et de l'Ecologie.

Principaux chiffres clés de la filière Forêt-Bois

- **25,1 Milliards € de valeur ajoutée, soit 1,09 % du PIB 2020.**

- **394 000 emplois directs (équivalent temps-plein), soit 1,39 % de la population en emploi.**
- **Equivalent à 12,1 % des emplois industriels français.**

- **Entre 2016 et 2020, la filière a créé 500 millions € de valeur ajoutée et 21 500 ETP supplémentaires.**

Les emplois directs par marchés de destination représentent 332 159 emplois, soit 84 % des emplois directs de la filière, alors que les activités transversales à la filière comme le commerce de gros et de détails ainsi que les services représentent 61 733 emplois, soit 16 % de l'ensemble des emplois de la filière.

En savoir +

vem-fb.fr

Malgré un déficit récurrent de l'ordre de 7 milliards d'euros annuel, dont environ 70 % dû au meuble et au papier, la filière possède un atout majeur d'indépendance ; en effet la forêt française fournit une grande partie des volumes de bois employés en France.

En conclusion, la VEM-FBF permet de mettre en avant des caractéristiques intéressantes de la filière Forêt-Bois :

- Une filière diverse qui crée de la richesse et fournit des emplois variés de l'artisanat jusqu'à l'industrie lourde.
- Une filière biosourcée basée sur un socle forestier améliorant l'indépendance nationale notamment en matière énergétique.
- Une filière qui a une vraie opportunité de développement sur le marché français.

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

I. les indices agrégés du prix des bois

a. Indice général

La reprise de l'activité en 2021 a été spectaculaire après deux années difficiles en raison de la pandémie due au Covid-19 et des confinements qui en ont résulté.

La matière première bois, à l'instar de toutes les matières premières, en a bénéficié. Construction, secteur du bricolage et de la rénovation, emballage,… tant sur le territoire national qu'au niveau international (USA, …), sont autant de secteurs qui ont impacté favorablement la demande en bois.

Les scieries ont déstocké leurs produits finis et se sont trouvées confrontées à une forte demande d'où une concurrence vive pour reconstituer leurs approvisionnements.

Le prix moyen des ventes de bois sur pied en 2021 bondit ainsi de 34 % pour s'établir à 81 €/m³, contre 61 €/ m³ l'an passé.

Hormis les années 2019 et 2020 en recul, l'année 2021 confirme la tendance haussière de l'indice agrégé « Toutes essences », amorcée depuis 2012 et qui atteint son plus haut niveau depuis 2001, année d'origine de l'indice.

Les prix de la quasi-totalité des essences progressent avec des hausses s'établissant entre 13 % et 39 %, le Chêne et le Douglas en tête. Seul le Frêne reste stable tandis que le marché du bois d'industrie feuillu reste difficile (-5 %).

b. Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » progresse également très fortement de 33 % à 59 €/m³ et atteint son cours le plus haut depuis l'origine de l'indice. La hausse est observée sur l'ensemble des essences résineuses et tout particulièrement le Douglas, essence résineuse qui connaît la plus forte progression de valeur en 2021.

L'année 2021 aura été marquée par la persistance de la crise des scolytes sur l'Épicéa commun, plutôt moins intense dans les régions Grand Est et Franche-Comté mais plus intense dans d'autres régions (Morvan).

Mais c'est surtout la relance économique post Covid qui aura marqué l'année, avec une forte demande en bois se réalisant dans un contexte où les chaînes logistiques étaient dégradées.

Sous l'effet de cette demande, la forte disparité régionale des prix observée par le passé tend à s'atténuer, comme le montrent les cartes présentées par essence.

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

La reprise de l'activité en 2021 a été spectaculaire après deux années difficiles en raison de la pandémie due au Covid-19 et des confinements qui en ont résulté.

© mr green - stock.adobe.com

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

a. Chêne

L'indice du Chêne dépasse en 2021 la barre symbolique des 200 €/m³ pour atteindre 225 €/m³ (pour un volume unitaire de 1,7 m³), soit une hausse de 39 % sur les deux années précédentes.

C'est un pic jamais atteint depuis 2001, première année d'analyse de l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée.

La hausse touche toutes les catégories de volumes unitaires et les prix dépassent 300 €/m³ pour les plus gros bois.

À l'instar de toutes les essences, le Chêne bénéficie de la reprise économique sur la quasi-totalité de ses débouchés traditionnels : le parquet, la menuiserie, la charpente, la traverse. Seule la qualité merrain marque le pas en raison d'une demande de tonneaux moins importante par les vignerons français, mais aussi américains ou australiens, à la suite des mauvaises récoltes viticoles de l'année.

Bien que l'offre présentée par les Experts Forestiers de France (256 000 m³) soit dans la moyenne des 7 dernières années, la concurrence entre les transformateurs nationaux s'est trouvée exacerbée par les exportations notamment vers la Chine, générant de fortes inquiétudes sur leurs approvisionnements.

Ces difficultés ont été atténuées par la mise en marché d'environ 20% des volumes sous label « Transformation UE » en particulier lors d'une première vente nationale qui lui était dédiée, organisée par EFF en juillet 2021.

© Gaël LEGROS

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

b. Hêtre

Les conditions du marché du Hêtre restent difficiles mais se sont nettement améliorées en 2021 avec la reprise de l'économie nationale et mondiale, ce qui a entraîné une augmentation du nombre des offres sur les lots de Hêtre.

Ainsi on constate une progression des volumes mis en marché entre 2020 et 2021 (+15 %) alors que la tendance était à la baisse depuis 4 à 5 années.

En 2021, le cours du Hêtre s'est redressé, en enregistrant une hausse de 19 % et revenant au niveau de 2018. Le prix moyen s'établit à 47 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,7 m³. Ce prix de vente reste dans la moyenne des 15 dernières années.

La poursuite des dépérissements, conséquence des derniers étés chauds, conduit à une dégradation de la qualité des bois (bleuissement, présence de Nectria, attaque de Scolytes) qui impacte toujours les prix.

Les exportations de billes et les commandes sur les meilleures qualités (déroulage) sont en hausse et maintiennent le marché. Les bois de qualité secondaire ont été mieux valorisés notamment avec les besoins actuels des industriels.

L'exploration de nouveaux débouchés comme des lamellés-collés, les aboutages et la substitution par du bois des matériaux plastiques, pourraient à terme redynamiser cette essence.

©Atlanbois

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

c. Douglas

Le prix du Douglas s'envole (+39 %) en 2021 et enchaîne une sixième année de hausse. Il atteint ainsi son cours le plus haut depuis 2001. Toutes les régions sont concernées par cette hausse.

On observe de plus une forte hausse des volumes vendus, 415 000 m³, pour atteindre un record là aussi.

Le prix moyen s'établit ainsi à 89 €/m³ en 2021 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 65 €/m³ en 2020.

La hausse de prix entre 2020 et 2021 touche toutes les catégories de volume unitaire. Les bois de volume unitaire supérieur à 2,5 m³ sont désormais bien valorisés, sous l'effet de la forte demande et de l'adaptation des outils de sciage à ces gros bois.

La disparité régionale reste de mise même si elle tend à s'estomper année après année, tout particulièrement avec l'implantation de nouveaux acteurs dans certaines régions délaissées jusque lors, mais offrant une ressource importante.

L'intérêt croissant porté par les industriels au Douglas ne se dément donc pas, bien au contraire et conforte le Douglas comme l'essence résineuse d'avenir ayant trouvé son marché.

© Gaël LEGROS

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

d. Épicéa commun

Le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, est en forte hausse pour atteindre 45 €/m³ en 2021 contre 36 €/m³ en 2020, soit une hausse de 28 %. Cette hausse s'explique par la forte demande pour les bois destinés à la construction et à l'emballage. Malgré la reprise significative enregistrée en 2021, les prix de l'Épicéa commun restent très en deçà des cours de 2013.

Après deux années avec de faibles volumes mis en vente par appel d'offres sur le quart nord-est de la France, du fait des scolytes, les volumes vendus renouent avec des niveaux similaires à ceux d'avant la crise des scolytes. Cependant, cette hausse provient essentiellement des zones Massif Central et Midi-Pyrénées.

L'indice reflète donc le prix de l'Épicéa commun vendu en dehors des régions touchées par les scolytes.

Par ailleurs, les disparités régionales de prix tendent là aussi à s'estomper (voir carte).

e. Épicéa de Sitka

Après deux années de baisse, l'Épicéa de Sitka atteint un prix record en 2021 : 56 €/m³ pour des bois de 1,1 m³ de volume unitaire, alors qu'il n'a jamais atteint la barre des 50 €/m³ depuis la publication de l'indice.

Ce bond de 34 % par rapport à 2020, s'explique par :

- La demande sur le marché de l'emballage et de la petite charpente, dans le contexte de la reprise économique,
- La baisse des « exportations » de volumes d'Épicéas communs scolytés en provenance des régions impactées vers les régions productrices que sont la Bretagne et le Limousin.

La Bretagne reste la première région de récolte, bien avant le Limousin : à elles deux, elles mobilisent les ¾ de la récolte annuelle nationale.

© Frédéric MOUTIER

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

f. Sapin pectiné

En 2021, les cours du Sapin pectiné enregistrent une hausse de + 25 % par rapport à 2020.

Le prix moyen s'établit ainsi en 2021 à 49 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,75 m³.

Avec la tension du marché actuel du Douglas et pour répondre aux besoins de bois blancs résineux et frais, les industriels ont reporté leurs achats sur le Sapin pectiné pour compenser la diminution des volumes d'Épicéa commun mis en marché depuis la crise des scolytes.

Cette situation laisse espérer une augmentation des cours les prochaines années, avec son utilisation en substitution de l'Épicéa commun pour certaines catégories de produits transformés.

Conjointement à la hausse des prix, les volumes mis en marché sont également en nette augmentation et retrouvent le niveau d'avant la crise des scolytes. Cette augmentation de volume semble aussi liée aux conditions climatiques des derniers étés dans le quart nord-est de la France et les dépérissements subséquents.

Les disparités régionales des prix restent importantes et les bassins traditionnels restent les plus appréciés.

© Frédéric HEBERT

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

g. Pin maritime

Le prix du Pin maritime en 2021 augmente de 21 % et efface la baisse enregistrée en 2020 pour atteindre 46 €/m³. Le prix du Pin maritime progresse de façon régulière depuis le début des années 2010, une fois les effets de la tempête 2009 passés. Toutes les catégories de bois augmentent et toutes les régions sont concernées par cette tendance.

Fait remarquable : en 2021, il s'est vendu, dans les ventes par appel d'offres organisées par les Experts Forestiers, plus de Pin maritime hors sud-ouest que dans le massif aquitain du fait d'un manque de matière dans le sud-ouest compensé par les bois issus du secteur ligérien.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du Pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le sud-ouest où les prix sont toujours les plus élevés, et le centre-ouest de la France avec des prix plus faibles.

© Ph. DUPUY

h. Pin laricio

Le prix du Pin laricio connaît une forte hausse de 35 % en 2021.

Le prix moyen s'établit ainsi à 31 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 0,4 m³ (médiane des ventes) et efface la baisse de 2020. Il retrouve ainsi le plateau sur lequel il évolue depuis plusieurs années, autour de 30 €/m³.

Cette hausse s'observe sur l'ensemble des produits mis en vente, quel que soit le volume unitaire.

Cependant, le Pin laricio peine toujours à trouver un marché rémunérateur pour le producteur, d'autant plus que les bois vendus sont de faible volume unitaire moyen, étant majoritairement issus d'éclaircie.

Il faut enfin noter qu'il reste des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux du Centre-France et de Normandie, valorisés 30 à 40 % plus chers que les premiers. L'effet régional joue ici encore fortement, contrairement à d'autres essences (Douglas ou Pin maritime par exemple).

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

i. Pin sylvestre

Le prix du bois de Pin sylvestre progresse en 2021 et gagne 13 %. Il s'établit ainsi à 30 € pour un volume unitaire moyen de 0,8 m³, prix qu'il n'avait pas atteint depuis 2014. Sur longue période, le prix du Pin sylvestre est relativement stable.

Il faut noter que le Pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus généralement dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus. Cependant, depuis 2 ans, on observe une quasi-absence de lots mis en vente dans le nord-est, signe de l'impact de la crise sanitaire sur le marché du résineux dans cette région.

Les dépérissements observés expliquent aussi les écarts de prix importants entre les départements : l'Allier étant par exemple fortement impacté par ce phénomène.

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

II. les indices par essence

j. Peuplier

Le Peuplier enregistre une hausse cette année du prix moyen de vente (+19 %) après une baisse de 4 % en 2020.

Le prix moyen s'établit en 2021 à 48 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,35 m³ (contre 40 €/m³ en 2020) et atteint un niveau inédit.

Les volumes mis en marché par l'intermédiaire des ventes groupées sont équivalents à ceux de 2020, après une baisse en 2019, et retrouvent un niveau comparable à celui des dix dernières années.

Comme les années passées, la carte régionale confirme les écarts de prix de vente entre les différentes régions :

- en Rhône-Alpes, avec la proximité de l'Italie très consommatrice de Peuplier, les prix sont supérieurs à la moyenne nationale,
- la Marne et la Vienne sont deux départements où le marché du Peuplier a été très dynamique et en augmentation par rapport à 2020,
- en Picardie et Île-de-France, les prix restent inférieurs à la moyenne. L'implantation de nouvelles usines de transformation dans ces régions ne semble pas encore avoir d'effet bénéfique sur les prix observés,
- les régions Val-de-Loire et Bretagne, traditionnellement utilisatrices de cagettes pour le maraîchage et de bourriches pour les produits de la mer, connaissent encore paradoxalement un recul des prix par rapport à la moyenne nationale, tout comme la région Bourgogne.

© Jean-Michel SERVANT

ANNEXE 1

La base de l'information traitée

a. Origine des données : la base "Experts Forestiers de France" (EFF)

Les experts forestiers membres d'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

À titre indicatif, ce sont 60 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- Environ 3 000 lots,
- 1 500 000 à 1 700 000 m^3 de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 150 000 à 200 000 m^3 de bois d'industrie et de bois énergie feuillus ou résineux.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le Chêne, le Hêtre, le Châtaignier, le Frêne, le Peuplier, le Merisier, le Sapin pectiné, l'Épicéa commun, l'Épicéa de Sitka, le Douglas, le Pin laricio de Corse, le Pin sylvestre, le Pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b. Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77 %), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3…

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)
+ F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
+ F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
+…

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

Les résultats sont donnés corrigés des écarts régionaux. Pour cela, nous calculons département par département l'écart à la moyenne nationale présenté sous forme de carte pour les principales essences. L'écart, généralement stable dans le temps, est évalué au moyen d'une moyenne glissante ; celui-ci est, suivant le sens de l'écart, ajouté ou soustrait au prix du lot.

Le calcul traite séparément les bois d'industrie ou d'énergie feuillus vendus en lots purs et ceux vendus avec des bois d'œuvre. En effet, la constitution du prix de ces deux qualités est si différente que le calcul y gagne en précision. Ceci se répercute dans le prix des essences commercialisées fréquemment en mélange avec le bois d'industrie, même si les écarts restent faibles.

Les indicateurs sont présentés au niveau national, France entière. L'indicateur retenu pour chaque essence est le prix pour le volume unitaire le plus vendu. Ce volume unitaire, indiqué dans le texte et les graphiques, ne change pas d'une année sur l'autre. Les indicateurs toutes essences et toutes essences résineuses sont des moyennes pondérées (ou paniers) des indicateurs par essence. Les « paniers » sont représentatifs du poids des essences dans les ventes des experts. Les poids sont évalués sur les dix dernières années.

ANNEXE 2

Les partenaires techniques de l'indicateur

a. L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion, soit pour leur compte propre, soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

Ces fonds, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013.

Depuis 2019, la création de Groupements Forestiers d'Investissements offerts au public, dossier porté par l'ASFFOR, est devenue possible grâce à la publication de tous les textes d'accompagnement nécessaires. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied participe.

Plus d'informations sur : ***asffor-investisseurs.fr***

b. Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupent 140 experts forestiers et 40 stagiaires qui travaillent de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des ventes de bois, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

Plus d'informations sur : ***foret-bois.com***

c. La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers et naturels en France.

Acteur de référence de la filière Forêt-Bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs. Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers, représentant une valeur d'actifs de plus de 2 milliards d'euros. Intervenant sur près de 310 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC. Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (capacité de séquestration carbone, régulation de la température et de l'humidité, …) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local…).

La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle est intervenue sur environ 115 000 hectares de forêts achetées ou vendues depuis 2005. Et chaque année, elle réalise environ 20 % des transactions portant sur des forêts non bâties de 100 hectares et plus.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,3 million de m^3 de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait, soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

La Société Forestière développe, en outre, en France et à l'international, une offre de conseil et d'expertises à destination des acteurs publics et privés des territoires : projets de sylviculture urbaine (arbres en ville), diagnostics phytosanitaires arboricoles …

La Société Forestière met également en œuvre des « solutions fondées sur la forêt », en accompagnant ses clients qui souhaitent investir dans les services écosystémiques de la forêt, sans nécessairement en détenir le foncier : projets à impact « carbone », pilotage d'actions en faveur de la biodiversité...

Plus d'informations sur : ***forestiere-cdc.fr***

NOTES

Étude réalisée par :

France Bois Forêt l'Interprofession nationale
Eric Toppan – Coordinateur de l'Observatoire Economique

Société Forestière de la CDC
Frédéric Moutier – Expert forestier – Directeur Clients et Gestion Patrimoniale
Louis Ressaire – Ingénieur forestier- Responsable de l'unité d'appui opérationnel
Frantz Vichot – Actuaire – Responsable ingénierie financière

Experts Forestiers de France
François Hauet – Expert forestier – Secrétaire général adjoint
Nicolas Menou – Expert Forestier

ASFFOR
Michel Pitard – Expert forestier – Secrétaire Permanent

Conception-réalisation Croissanceimage
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

© Photos Frédéric Moutier, Gaël Legros, Frédéric Hébert, Jean-Michel Servant, Médiathèque France Bois Régions, AdobeStock, Unsplash

Les marchés 2021
INDICATEUR
2022

PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED EN FORÊT PRIVÉE

Olivier Klencklen © AdobeStock

Société Forestière
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Société Forestière de la Caisse des Dépôts
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
forestiere-cdc.fr

© FBF - Plan Rapproché

ASFFOR
SOCIETES ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS

ASFFOR
8 bis rue de Châteaudun 75009 PARIS
asffor-investisseurs.fr

© Belliard

EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE

Experts Forestiers de France
6-8 rue Chardin 75016 PARIS
foret-bois.com

© DR

FRANCE BOIS FORÊT
INTERPROFESSION NATIONALE

France Bois Forêt
CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin 75011 PARIS
franceboisforet.fr

Les marchés 2021
INDICATEUR
2022